

# La mare aux enfants

A Peruwelz, le Conseil Communal des Enfants planche actuellement sur un projet de mare pédagogique. Encadrés par des structures locales, ces « petits » conseillers sont aussi accompagnés en matière d'éducation à l'environnement.

**E**milie, Chloé, Grégoire et Nicolas se penchent sur leur mare pédagogique en devenir. Pour l'instant, rien de plus qu'un trou béant en forme de haricot, constitué de différents niveaux et dénivelés, mais rien que ça, ça aura été du boulot. Timidement, les quatre conseillers communaux en herbe expliquent : « On a dessiné les plans, on a identifié où la mare devait se situer sur le terrain pour être suffisamment au soleil, on a mesuré et délimité la mare au sol avec des copeaux de bois. Puis, le service des travaux de la commune est venu creuser. La prochaine étape, c'est la bâche. » A leurs côtés, Sylvie du CAJP, la Maison des jeunes de Peruwelz, et Arnaud du Service jeunesse de la commune. Ces deux institutions collaborent étroitement autour de l'animation du Conseil Communal des Enfants (CCE) de Peruwelz, avec l'aide ponctuelle d'autres partenaires.

Ici, c'est l'association du Parc naturel des Plaines de l'Escaut qui a apporté son expertise en matière d'éducation à l'environnement, ainsi que ses conseils pour l'élaboration de la mare. Pierre, animateur du Parc naturel, souligne : « Vouloir créer une mare c'est bien, mais on a aussi expliqué aux enfants combien il est important de prévoir des aménagements et plantations autour de la mare afin de favoriser un écosystème complet. » Des talus émergent déjà du sol aux abords de la future mare et d'anciens troncs d'arbres serviront de refuges pour insectes. Les 16 enfants qui constituent la « Commission Environnement » du CCE ont également vécu une animation sur la biodiversité afin de mieux comprendre les enjeux environnementaux liés à l'écosystème mare.

## Le CCE, comment ça marche ?

Le Conseil Communal des Enfants de Peruwelz est composé d'élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires des 12 écoles de l'entité, tous réseaux confondus. Des élections sont organisées dans toutes les écoles. Les candidats de 5<sup>e</sup> primaire présentent un programme et sont élus pour un mandat de 2 ans, en grandes pompes, devant le Bourgmestre et les Echevins, s'il vous plaît ! Les jeunes conseillers sont ensuite répartis en deux Commissions (Environnement et Humanitaire) et se réunissent tous les 15 jours, les lundis après l'école. « Comme les enfants s'inscrivent dans la démarche sur base volontaire, c'est déjà une grosse partie du travail de motivation qui est fait », explique Sylvie.

Lors de leurs rencontres, outre les actions récurrentes, ils élaborent un projet commun visant à l'amélioration du quotidien des jeunes de leur âge sur leur territoire. L'animatrice de la Maison des jeunes poursuit : « On les invite à penser plus loin que la

seule sphère de leur propre école, à penser en termes de collectivité. » Pour être mis en œuvre, les projets des jeunes conseillers doivent d'abord obtenir l'assentiment du Collège communal. « Il arrive que certaines demandes des enfants ne soient pas acceptées par le Collège, qui leur explique alors pourquoi. »

## Des collaborations qui roulent

Le binôme Maison des jeunes (autonome par rapport à la commune, puisque dépendant de la Communauté française) - Service jeunesse de la commune à l'air de fonctionner comme sur des roulettes. « On a la confiance du Bourgmestre et du Conseil, explique encore Sylvie. Ils savent qu'on ne dépasse pas le budget alloué, que c'est réaliste. On n'a pas besoin de passer par des tonnes de formalités administratives. Les collaborations se font naturellement, parce qu'on travaille depuis longtemps ensemble. Puis, Peruwelz, c'est une petite ville où tout le monde se connaît. Sinon, ça serait certainement plus difficile à mettre en œuvre. » Et pour le Parc des Plaines de l'Escaut, cette collaboration est une aubaine : « Comme le CCE implique plusieurs écoles, c'est une réelle opportunité de pouvoir mettre un pied dans plusieurs écoles de l'entité au travers d'un objectif fédérateur, lance Pierre. Et pour nous, c'est important de soutenir des projets qui émanent directement des enfants. D'ailleurs, on n'impose rien. On propose et c'est aux enfants à décider. La seule contrainte à nos yeux, c'est la brièveté des réunions. Une heure, c'est peu pour que les jeunes puissent efficacement mettre la main à la pâte. Mais on s'adapte. »

Au programme de la « Commission Environnement » du CCE pour la rentrée scolaire 2012, la poursuite des aménagements de la mare et la réalisation de panneaux didactiques. Car cette mare, située sur le terrain d'une des écoles communales, se veut didactique. Des animations sur la biodiversité et la nature seront donc proposées à toutes les écoles de l'entité et peut-être même au secteur extra-scolaire. Un beau projet pour et par la collectivité, pour et par l'environnement !

Céline TERET

Contacts :

- Maison des jeunes CAJP - 069 77 53 04 - [www.cajp-peruwelz.com](http://www.cajp-peruwelz.com)
- Service jeunesse de Peruwelz - 069 25 40 91 - [www.peruwelz.be/blog/accueil/9/service-jeunesse](http://www.peruwelz.be/blog/accueil/9/service-jeunesse)
- Parc naturel des Plaines de l'Escaut - 069 77 98 75 - [www.plainesdelescaut.be](http://www.plainesdelescaut.be)

